
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 17 décembre 2007

La ville de Tofield bénéficiera de la réfection de ses routes et de ses réseaux d'aqueduc et d'égout

VILLE DE TOFIELD, Alberta – Les gouvernements fédéral et provincial investiront 2,2 millions de dollars afin de moderniser les réseaux d'aqueduc et d'égout et d'effectuer des travaux routiers dans le quartier Ouest de la ville de Tofield.

M. Leon Benoit, député fédéral de Vegreville-Wainwright, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et l'honorable Iris Evans, ministre de l'Emploi, de l'Immigration de l'Industrie et députée provinciale de Sherwood Park, ont annoncé cet investissement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

« Cet investissement appuiera la croissance de la ville de Tofield en permettant aux résidents de jouir d'une eau potable salubre et de routes plus sécuritaires, a déclaré le député Benoit. L'annonce d'aujourd'hui témoigne de l'engagement du gouvernement du Canada à investir dans les infrastructures qui contribuent à l'établissement d'une économie plus forte et plus durable en Alberta. »

Ce projet, qui prévoit la modernisation des réseaux d'aqueduc et d'égout et des travaux de réfection routière, permettra à la population de Tofield de bénéficier d'une eau potable sécuritaire et salubre, de réseaux d'égout fiables et de routes plus sécuritaires qui faciliteront la circulation efficace des biens dans la région.

« En plus d'une nouvelle station de relevage et d'une eau plus salubre pour les résidents de Tofield, les réfections routières prévues dans la ville sont un nouvel exemple de ce que nous entreprenons pour continuer d'améliorer les infrastructures de la province, a déclaré la ministre Evans. Le projet s'inscrit dans le plan de notre premier ministre, M. Ed Stelmach, qui souhaite assurer l'avenir de l'Alberta en établissant des collectivités fortes, en rendant notre croissance plus écologique et en créant des possibilités. »

Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions

de dollars au fonds, les administrations locales participantes devant couvrir le reste des coûts. Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure. Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales à l'égard des projets, totalise 321 millions de dollars.

Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, des projets à portée touristique ou culturelle, des routes locales et la connectivité au service à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Personnes-ressources :

Donna Kinley
Gestionnaire des communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 495-6892
Cell. : (780) 991-7432

Darcy Scott
Chargé d'affaires publiques
Ministère de l'Infrastructure et des
Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 422-1173
Cell. : (780) 914-9040

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Le projet suivant reçoit du financement dans le cadre du FIMRCA.

Ville de Tofield

Modernisation des infrastructures du quartier Ouest

Investissement fédéral-provincial combiné : 2 233 332 \$ (en attente des résultats de l'évaluation environnementale).

La ville de Tofield connaît une croissance importante dans le quartier Ouest, où plusieurs projets de développement résidentiel, commercial et industriel sont en cours. Tofield doit fournir les infrastructures nécessaires pour que les réseaux d'aqueduc d'égout respectent les normes environnementales. Le projet prévoit la construction d'une station de relevage sur le chemin Creamery et d'une conduite principale de la route de service à la 52^e Avenue. On doit en outre effectuer des travaux de réfection routière pour répondre à la croissance notée dans les environs de la 52^e Avenue, de la 53^e Avenue et du chemin Creamery.

Feuillelet d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a été conçu pour répondre aux besoins locaux en infrastructure des zones urbaines et rurales de l'Alberta, afin que tous les Albertains, que leur collectivité soit grande, petite ou éloignée, aient leur part des bénéfices produits par les investissements en infrastructure.
- Par l'intermédiaire de ce fonds, le gouvernement du Canada procédera, en partenariat avec la province de l'Alberta, à des investissements dans des projets d'infrastructure locaux. Ceux-ci sont d'une importance vitale pour l'entretien durable d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales devant couvrir le reste des coûts.
- Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure.
- Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales aux projets, totalise 321 millions de dollars.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'infrastructure et des Transports de l'Alberta, et est géré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, dans des projets à portée

touristique ou culturelle, dans les routes locales et la connectivité au service à large bande.

- Au moins 80 p. 100 du financement FIMRCA sera consacré aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restant seront à la disposition de municipalités urbaines de plus de 250 000 habitants.
- Un montant de 724 584 dollars est également mis à la disponibilité des municipalités pour les projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Contribution et collaboration locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Renseignements supplémentaires

- Veuillez communiquer avec le secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta au 1-800-396-0214 (sans frais) ou à camrif@gov.ab.ca. Vous pouvez également visiter le site Web du Fonds au <http://www.camrif.ca/>.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez

visiter les sites Web suivants : <http://www.infrastructure.gc.ca/> et <http://www.infratrans.gov.ab.ca/>.